

## Ils ont dit...

**Kaï Hartwich, membre du Collectif des Mauges, élu de Chanteloup-Les-Bois :** « Nous avons proposé un scénario mais il n'a même pas fait l'objet d'un débat. »

**Rémi Marin et Pierre Chalopin du Collectif :** « Dans un premier temps, notre projet a été chiffré de manière très défavorable par un cabinet spécialisé. Quand les erreurs ont été corrigées, on a vu qu'il était attractif. »

Le coût du traitement que nous préconisons a été divisé par deux comparé au chiffrage initial. »

**Jean-Yves Lecoq, élu de la Communauté Sèvre Maine Goualme propose :** « de faire lever sur les Industriels pour que ceux-ci commercialisent des produits recyclables. C'est le cas par exemple des pots de yaourts en verre. »

**Jacky Bourget, délégué du Sirdomdi :** « les centres d'enfouis-



Un seul tour de scrutin a suffi pour choisir parmi les cinq scénarii proposés

sement technique ne sont pas sans nuisances pour l'environnement. »

**Jean-Yves Tempplier, Communauté de communes de la vallée de Clisson :** « Il faut permettre aux populations d'être des acteurs de leur tri et

qu'elles prennent conscience qu'il faut plus de rigueur. »

**Roselyne Durand, Communauté d'agglomération du Choletals :** « Nous devons arriver à 0 % de matières fermentescibles dans les ordures. »

## Le Sirdomdi : incinération et compostage aussi

Mardi soir, le Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères (Sirdomdi), qui agit sur les Mauges, a engagé le débat sur les propositions du Smeved en matière de traitement des ordures ménagères.

Jacky Bourget, président du Sirdomdi et vice-président du Smeved, a été convaincant. Sur 53 votants, 40 ont choisi le scénario qu'il soutenait, le n° 3, intitulé « Valorisation biologique et valorisation énergétique ». 8 voix ont cependant soutenu le scénario n° 5, proposition du Collectif des Mauges.

En rappelant que le choix engageait l'avenir pour au moins

20 ans, Jacky Bourget s'est fait l'avocat d'une solution qui prévoit deux unités de compostage, une à Bourgneuf, qui dispose déjà d'installations à améliorer, et une dans le vignoble sur un site non choisi.

**Un incinérateur vers Cholet**  
Cette solution comporte également un incinérateur vers Cholet, « une tonne d'ordure brûlée équivalant à 250 litres de fuel » a-t-il précisé.

Il s'est opposé à une solution de type Vendée, sans incinérateur, prévoyant des difficultés pour implanter les multiples Centres d'enfouissement technique que le département voisin envisage, tout en prônant la réduction des déchets à la

source et le développement du compostage individuel. Le canton de Montrevault entreprend d'ailleurs une expérience en ce sens.

C'est à Jean-Marc Bureau, de Beausse, qu'est revenue la charge de défendre le choix du Collectif des Mauges, sans incinération. Il a interrogé les élus du Sirdomdi sur l'impact environnemental de l'incinérateur et des unités de compostage, sans obtenir de réponse, « les sites n'étant pas encore retenus ». L'élu de Beausse a de plus estimé que « les dioxines sont plus pernicieuses que les lixiviats s'écoulant des CET ».

H.R.